

Assemblée générale ordinaire du 31 mai 2011

Sommaire

Sommaire	1
Rapport de gestion du Conseil d'administration	3
et perspectives	3
Denis FELTER	3
Président de QualiSport	3
I. Bilan	3
II. Rapport de gestion du Conseil d'administration	4
III. Les faits marquants de l'exercice	5
IV. Perspectives 2011	7
Compte de résultat de l'exercice 2010	9
Philippe BOURDIN	9
Trésorier de QualiSport	9
I. Introduction	9
II. Produits	9
III. Charges	9
IV. Résultat d'exploitation	11
Résolutions	12
Denis FELTER	12
Président de QualiSport	12
I. Résolution n° 1	12
II. Résolution n° 2	12
Budget prévisionnel 2011	12
Philippe BOURDIN	12

Trésorier de QualiSport	12
I. Produits	12
II. Charges	13
III. Résolution n°3	14
IV. Zoom sur le budget de communication de QualiSport	15
Barème des cotisations 2011	17
Denis FELTER	17
Président de QualiSport	17
Renouvellement et nomination d'administrateurs	18
Denis FELTER	18
Président de QualiSport	18
L'accréditation Cofrac	19
I. Introduction	19
II. Le déroulement de l'audit	19
III. Les écarts	19
IV. Les points forts	21

La séance est ouverte à 14 heures 55.

Rapport de gestion du Conseil d'administration et perspectives

Denis FELTER

Président de QualiSport

I. Bilan

Mesdames et Messieurs,

Bienvenue à l'Assemblée générale de QualiSport. Cette Assemblée sera un peu particulière pour Philippe Bourdin et moi-même, puisque nous avons l'honneur de présenter notre dernière Assemblée en tant que Trésorier et Président.

Je voudrais dire quelques mots de cette mission que j'ai remplie pendant sept ans, c'est-à-dire un peu plus de deux mandats. J'avais en effet sollicité une petite « rallonge » afin d'achever le chantier de l'accréditation.

La mission d'un Président est naturellement vaste, intense en émotions et le chantier QualiSport est important. Nous sommes intervenus, mes collègues et moi, dans de nombreux domaines. Durant ces sept ans et demi, j'ai connu de nombreuses émotions dans les travaux qui nous ont réunis. Un organisme de qualification réunit des entreprises autour d'un même thème (la qualité), animées par un désir commun : se faire connaître et se faire reconnaître sur le marché. Nous travaillons avec des entreprises travaillant pour le secteur privé, d'autres travaillant dans le secteur public. Ce fut parfois une gageure que de tenter de fédérer des acteurs aux intérêts si divers. Nous avons avancé sur de nombreux sujets au cours de ces sept années. A titre personnel, le bilan que je tire de ces deux mandats est très enrichissant. J'avais l'expérience de l'aire de jeux et des terrains multisports. J'ai découvert de nombreux autres domaines et la richesse de cette expérience fut extrêmement motivante.

Nous avons mené à bien le chantier de l'accréditation, qui doit désormais constituer un tremplin pour aller plus loin. J'ai un regret cependant : le nombre d'entreprises réunies autour de QualiSport n'a pas augmenté au cours de ma Présidence. Il a même diminué, ce qui n'est certes pas dû (j'ai du moins la faiblesse de le penser) à l'équipe de Direction de l'organisme. Les restructurations qu'a connues le marché pèsent lourd dans notre activité. Nous évoluons aussi dans un environnement économique difficile. Néanmoins, je me dois d'exprimer ce regret et je souhaite à l'équipe qui nous succèdera de relever ce défi. Les outils sont là, sur le plan technique et sur le plan de la communication. Nous pouvons mettre à profit des éléments positifs afin de continuer à rassembler les entreprises autour des valeurs de QualiSport et de la qualification.

II. Rapport de gestion du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a maintenu le cap de l'accréditation, qui a pris tout son sens fin 2010 et début 2011. Cette période fut marquée par une activité intense pour l'organisme.

De nombreux acteurs d'entreprises QualiSport ont résisté à un contexte économique perturbé, encore marqué par quelques incertitudes dans les décisions de création ou de rénovation d'équipements sportifs dédiés à la pratique du sport pour le plus grand nombre. Force est de constater une carence persistante de grandes installations sportives. Une conjoncture plus favorable est apparue dans certaines régions, malgré des écarts de croissance significatifs entre régions, parmi lesquelles certaines restent sous-dotées en équipements sportifs de proximité. QualiSport a su terminer l'exercice 2010 avec des résultats financiers satisfaisants, grâce à une gestion rigoureuse et adaptée au contexte général. L'année 2010 fut dominée par l'enjeu stratégique du processus normé de l'accréditation. Les conclusions de l'audit de notre système Qualité interne, qui a eu lieu en octobre 2010, ont été connues début 2011, débouchant sur la délivrance à QualiSport du certificat d'accréditation Cofrac. Cet audit initial a mis en évidence quelques points forts mais aussi des pistes d'amélioration sur lesquelles nous pourrions revenir tout à l'heure avec notre responsable Qualité, Mehmet Celik.

Tout ceci est l'aboutissement d'un long processus et d'un parcours exigeant, visant à réaffirmer notre transparence et notre indépendance dans le processus d'attribution des qualifications. Il s'agit également de renforcer la valorisation des qualifications, dans un contexte marqué par la multiplication des signes et des labels de qualité. Enfin, l'accréditation doit nous permettre de consolider le « capital confiance » des acteurs impliqués dans la sélection d'entreprises spécialisées. Beaucoup d'énergie a été consacré à cette ambition collective. Que les actrices et acteurs de ce succès soient chaleureusement remerciés. Je pense d'abord à nos permanents, qui ont dû gérer l'activité courante de l'organisme mais aussi les nombreuses réunions complémentaires, parfois longues, liées à l'accréditation. Je pense également aux bénévoles et experts réunis chez QualiSport, qui ne cumulent pas de fonction. Ils sont donc présents dans chacune des institutions, tant au sein du collège « fournisseurs » qu'au sein du collège « clients ». Je voudrais en particulier remercier les membres du Comité Qualificateur, dont la tâche s'est accrue suite à l'accréditation. Ils se sont réunis à de nombreuses reprises pour la mener à bien. Vous avez accompli un grand travail pour l'organisme, dans une période de mutation. La dissociation complète du processus de qualification (dont la décision revient au Comité Qualificateur) et du Conseil d'administration, qui assure la gestion courante de l'organisme, constitue un fait important.

Les réunions des Comités Instructeurs se sont également multipliées, car l'accréditation impose des contraintes, voire suscite des lourdeurs. Nous devons y travailler dans l'avenir, pour faciliter le travail des entreprises qui nous répondent, par une plus grande clarté et la meilleure

exploitation possible des dossiers de qualification. Le Comité de Contrôle du Certificat s'est réuni à deux reprises en 2010. Il a audité le même nombre de dossiers que l'an dernier, ce qui constitue un gros travail. L'ANDIISS est très présente pour la réalisation des contrôles et l'exploitation des rapports.

III. Les faits marquants de l'exercice

I. Tassement et consolidation du marché

L'année écoulée a été marquée par plusieurs faits significatifs. Il est important de se différencier au moyen de signes de qualité. Nos clients réclament ces repères objectifs capables de les conforter dans la réalisation d'équipements sportifs et ludiques. Les meilleurs ambassadeurs de la qualification QualiSport sont bien entendu les entreprises qui la valorisent dans leurs réponses aux marchés publics et privés. Plus que jamais, QualiSport se doit de rester une référence dans l'univers de la qualification spécialisée « Sports et Loisirs ».

L'organisme a tenu 117 réunions portant sur la qualification. Il a qualifié 198 entreprises, soit un recul de 2,94 % du nombre d'entreprises qualifiées.

Ce recul a touché essentiellement le domaine des piscines privées mais aussi ceux des aires de jeu et du matériel sportif. Le marché a connu un tassement, notamment du fait de nombreux dépôts de bilan, et une consolidation.

2. L'accès en ligne au dossier QualiSport

Toutes les consignes utiles à la préparation du dossier ont été mises en ligne le 15 janvier 2010. Avec l'ouverture de cet accès « pro », nous avons poursuivi l'objectif d'allégement des démarches des entreprises afin de regrouper tout au long de l'année l'ensemble des pièces requises, principalement les certificats de capacité, qui constituent l'étape la plus exigeante pour toutes les entreprises engagées dans ce parcours.

25 % des dossiers ont été dématérialisés cette année. Madame Barbaste nous dit ne pas être satisfaite de ce chiffre. Les débats du Conseil montrent toutefois que si nous nous comparons à nos clients, du moins parmi les collectivités locales, où ce taux est compris entre 5 % et 10 %, la progression de la dématérialisation au sein de QualiSport peut être jugée encourageante. Pour autant, 75 % des entreprises restent à convaincre, ce qui représente beaucoup de travail.

3. Les nouvelles impulsions au processus de qualification

Je voudrais une nouvelle fois remercier les membres du Comité Qualificateur, dont la volonté s'est matérialisée par des actions novatrices et stimulantes, qui ont permis d'atteindre des résultats concrets pour l'accréditation. Ce Comité était bien sûr dans le « collimateur » du Cofrac.

A ce jour, plus de 40 % des entreprises réunies dans QualiSport ont été contrôlées. Il s'agit d'un « plus » reconnu pour l'organisme et il me paraît important de continuer à le mettre en valeur. Actuellement, le dispositif de contrôle du certificat est basé sur la consultation et l'analyse documentaire en entreprise. Le périmètre du dispositif d'audit en entreprise est élargi à la visite d'une ou plusieurs réalisations sur site, pour une partie des entreprises sélectionnées. Cette extension sera testée afin de vérifier sa faisabilité. Ayant été contrôlé cette année dans ma propre entreprise, j'ai pu vérifier cette faisabilité. Il me semble utile que les contrôleurs puissent se rendre sur le terrain et visiter un site avec un représentant de l'entrepreneur. Les dossiers de la qualité sont souvent traités de façon administrative. Voir les installations fonctionner sur le terrain rappelle la finalité de notre travail.

4. Les entreprises QualiSport et le développement durable

Je rappelle que nous avons réalisé une enquête par voie téléphonique sur le thème du développement durable. Nous avons obtenu plus de 60 % de réponses auprès des responsables d'entreprises QualiSport consultées, pour lesquelles la dimension environnementale constitue à la fois une obligation éthique et un avantage concurrentiel. Ce sondage fait apparaître un besoin d'évolution afin d'intégrer la dimension environnementale. Trois axes sont privilégiés :

- une mention spéciale ajoutée au certificat de qualification ;
- l'intégration de critères spécifiques dans les qualifications existantes ;
- la création de nouvelles qualifications dans les domaines où cela apparaît nécessaire.

72 % des entreprises QualiSport intègrent déjà des critères environnementaux dans leurs réponses aux appels d'offres. Additionner la compétence technique spécifique des entreprises QualiSport à des critères de développement durable constitue, à terme, une nécessité car l'organisme ne peut rester à l'écart de cette évolution.

5. La qualification vue par les entreprises QualiSport

Selon les résultats de l'enquête de satisfaction que nous avons menée, 75 % des entreprises ont une vision positive de la qualification QualiSport, qui constitue à leurs yeux :

- un outil de confiance qui symbolise leur compétence ;
- un outil d'aide à la décision ;
- une valeur ajoutée pour l'entreprise.

Il est à noter que dans 40 % des appels d'offres, la qualification QualiSport est prescrite. Il existe des variations très importantes entre le secteur des bâtiments sportifs (où le taux de diffusion de la qualification QualiSport est le plus élevé) et ceux des sols sportifs ou du matériel sportif, par exemple, où nous n'atteignons pas encore des ratios satisfaisants de l'utilisation de la qualification QualiSport.

6. QualiSport en action

QualiSport a poursuivi sa politique de communication (relations presse, web, publicité, publi-reportages, édition et réalisation des titres) en renforçant sa visibilité dans l'ensemble des secteurs « Sports et Loisirs ». En presse et à travers des espaces publicitaires, ces actions assurent un contact permanent avec les journalistes spécialisés et une présence régulière dans les supports spécialisés (*La Gazette des Communes, Bâti-Actualité, Terrains de Sport, Paysages d'Actualité, Décision HPA, Cahiers Techniques, Piscines et Spa, Techni-Piscines, OPQIBI, Activités Piscines, etc.*). S'y ajoutent un certain nombre de publications dans des supports grand public (*Maison Magazine, Maison à Part, L'Express*) en vue de soutenir notre activité dans le domaine des piscines privées.

Vous disposez dans votre pochette du sixième exemplaire de *Quali Info*, trait d'union entre des entreprises qualifiées et des clients. Actuellement diffusé à 600 exemplaires, *Quali Info* est bien sûr consultable sur le web.

IV. Perspectives 2011

Après une année 2010 marquée par des évolutions sensibles sur nos marchés et dans le monde du sport, le Conseil d'administration qui s'est réuni ce jour a « cristallisé » des accélérations dans plusieurs domaines afin de mettre en œuvre des changements de plus en plus rapides. QualiSport souhaite ainsi :

- faire progresser ses qualifications et intégrer dans ses référentiels de nouvelles pistes, notamment en ce qui concerne le développement durable ;
- intensifier la mission du Comité de contrôle du certificat ;
- s'engager dans des actions de communication externe en 2011 et renforcer les actions de lobbying auprès des collectivités locales, afin de positionner davantage QualiSport dans les appels d'offres ;

- continuer de mobiliser en amont les entreprises afin que celles-ci préconisent la qualification dans leurs contacts avec les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre ;
- s'impliquer davantage avec les partenaires tels que les architectes et l'ANDIIS, l'objectif étant de générer la confiance, d'optimiser la politique de l'offre de qualification vis-à-vis de toutes les catégories de clients et de mobiliser les entreprises et leurs sous-traitants au processus de qualification.

De nombreuses actions restent à conduire dans ce domaine. Nous ne sommes qu'au début de cette démarche. Madame Barbaste nous a indiqué ce matin qu'elle avait reçu 38 dossiers de demande de qualification depuis le début de l'année, parmi lesquels un certain nombre de dossiers d'entreprises qui instruisent ces dossiers en sous-traitants de groupes plus importants, qui externalisent une partie de leur activité après s'être consolidés. Nous devons continuer d'accompagner ce mouvement car ces acteurs sont très importants dans la chaîne qui s'est mise en place entre nos clients et les entreprises générales de tous corps d'état.

Compte de résultat de l'exercice 2010

Philippe BOURDIN
Trésorier de QualiSport

I. Introduction

Il m'appartient de vous présenter le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010, arrêté par le cabinet Fidexco et entériné par le Conseil d'administration.

II. Produits

Le compte de résultat fait apparaître un excédent net après impôt de 10 866 euros, pour un résultat d'exploitation de - 3 095 euros (la différence entre ces deux chiffres représentant le montant des produits financiers, qui rendent le résultat excédentaire).

Le chiffre d'affaires total s'élève à 482 731 euros en 2010. Il est couvert à hauteur de 463 147 euros par les cotisations, dont :

- 416 027 euros de cotisations de renouvellement (contre 412 788 euros en 2009, cette légère augmentation étant liée à la hausse du barème) ;
- 12 600 euros de cotisations au titre de l'extension et des activités supplémentaires, contre 25 000 euros en 2009 ;
- 34 450 euros de cotisations au titre des dossiers d'ouverture (cotisations des nouveaux adhérents), contre 25 138 euros l'année précédente

Le total des cotisations s'établit ainsi à 463 147 euros, contre 464 364 euros en 2009, soit une quasi-stabilité (- 0,3 %).

Les produits de la SCI s'élèvent à 11 422 euros contre 10 585 euros en 2009.

III. Charges

I. Des charges maîtrisées

Les charges s'élèvent au total à 471 865 euros, pour un budget de 496 000 euros. Les charges ont donc été très bien maîtrisées. Nos produits sont également inférieurs au budget mais la construction du résultat repose largement sur la maîtrise des charges, compte tenu de l'absence d'augmentation des produits.

2. Les charges d'exploitation directe

Les charges liées à l'accréditation ont connu une forte augmentation (11 860 euros contre 3 261 euros en 2009), ce qui est normal compte tenu de la démarche d'accréditation mise en œuvre.

Les charges liées au contrôle du certificat s'élèvent à 11 770 euros contre 11 900 euros l'année précédente. 12 entreprises ont été contrôlées dans le cadre de contrôles sur site, ce qui génère des dépenses supplémentaires. Il s'agit néanmoins d'un élément stratégique pour l'organisme.

Ce dernier a été moins sollicité en 2010 au titre de la commission d'homologation, ce qui explique la diminution des charges (606 euros) de cette rubrique.

Le poste « promotion », stratégique pour l'organisme, est passé de 113 020 euros en 2009 à 113 505 euros en 2010. Ces dépenses ne sont pas faciles à maîtriser car les permanents soulignent qu'il n'est pas aisé d'engager des actions lorsque les revenus ne sont pas encaissés au même rythme. Ceci complique la gestion quotidienne et le lancement d'actions de communication. Il en résulte parfois la nécessité de retarder le lancement de certaines actions. Les actions de promotion et de communication se décomposent de la façon suivante :

- relations presse, reportages et événements (24 510 euros) ;
- publicité auprès des collectivités publiques, du grand public et des entreprises (39 942 euros) ;
- Quali Entreprises (4 536 euros) ;
- outils de promotion : Quali Info, plaquettes distribuées aux institutionnels (37 021 euros) ;
- communication événementielle : salons, actions externes, télémarketing, rencontres régionales (7 496 euros).

Le budget de promotion et de communication représente plus de 25 % du montant total des cotisations, ce qui constitue un poste important. L'organisme souhaite optimiser ces dépenses afin que les adhérents y trouvent leur compte, que QualiSport soit visible dans les médias et fasse l'objet de prescriptions.

3. Les charges de gestion courante

Les charges de gestion courante s'élèvent à 127 366 euros, contre 139 871 euros l'année précédente, ce qui confirme la maîtrise des charges dont a su faire preuve l'organisme. Les fournitures ont diminué, passant de 12 067 euros à 11 506 euros. Les dépenses de loyers sont stables (23 049 euros contre 22 966 euros en 2009). Les frais d'assurance ont légèrement diminué, en particulier sur la responsabilité civile, du fait de la baisse de chiffre d'affaires : nous payons 12 000 euros contre 14 000 euros en 2009.

Les frais de mission liés aux Comités Instructeurs et Qualificateurs s'établissent à 7 200 euros contre 4 327 euros l'année précédente. Nous avons eu davantage de réunions, ce qui a généré des charges supplémentaires, du fait de l'accréditation. En revanche, les frais de déplacement liés au contrôle du certificat sont stables, à 10 001 euros contre 10 028 euros en 2009.

Il convient de noter l'économie réalisée sur les Instructeurs en phase I, pour lesquels nous avons dépensé 14 000 euros en 2009 et budgété environ 15 000 euros en 2010.

La dépense, sur ce poste, s'est limitée à 4 200 euros dans la mesure où cette tâche a été prise en charge en grande partie par nos permanents (Madame Barbaste et Monsieur Moyencourt). Il n'est pas acquis, toutefois, que ce mode de fonctionnement puisse se reproduire compte tenu du temps que requiert cette activité, étant entendu que nos permanents doivent aussi être disponibles pour nos adhérents.

4. Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 168 165 euros, soit 36 % des produits totaux. Elles sont en progression de 11,4 %, ce qui s'explique notamment par l'accréditation, laquelle s'est accompagnée de primes.

IV. Résultat d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation s'établit à 27 000 euros.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 30 090 euros. Elles recouvrent notamment les investissements réalisés dans les outils informatiques, dans la dématérialisation des dossiers et dans l'Extranet.

Une fois appliquées ces dotations, le résultat d'exploitation s'établit à - 3 000 euros. Il passe à 14 000 euros avant impôt en y ajoutant les produits financiers, qui avoisinent 17 000 euros.

La trésorerie s'établit à 449 925 euros à la date du 31 décembre 2010, dont :

- 222 582 euros en placements ;
- 227 343 euros en disponibilités.

Résolutions

Denis FELTER
Président de QualiSport

I. Résolution n°1

L'Assemblée générale ordinaire, statuant aux conditions de quorum et d'éligibilité, après avoir entendu la lecture des rapports d'activité et financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2010, approuve lesdits rapports tels qu'ils lui ont été présentés.

La résolution n°1 est adoptée à l'unanimité.

II. Résolution n°2

L'Assemblée générale ordinaire, statuant aux conditions de quorum et d'éligibilité, donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

La résolution n°2 est adoptée à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2011

Philippe BOURDIN
Trésorier de QualiSport

I. Produits

Le budget prévisionnel 2011 repose sur des produits d'un montant total de 475 000 euros, dont 463 147 euros pour les cotisations et un peu moins de 12 000 euros de produits financiers.

Nous avons été prudents dans l'estimation du montant des produits, compte tenu de la nécessité de « recruter » de nouveaux adhérents, ce qui prend du temps. 38 dossiers ont cependant été sollicités en 2010 (11 dans les aires de jeux, 2 dans le bâtiment, 9 entreprises de piscines). Huit entreprises passeront aux Comités Instructeurs et Qualificateurs au cours de la session de printemps, ce à quoi devraient s'ajouter plusieurs entreprises au cours de la session d'automne. Malgré nos efforts pour éviter ce phénomène, quelques sorties d'entreprises ont eu lieu au cours de la période récente, notamment du fait de dépôts de bilans, de rachats et de fusions, qui ont fait

diminuer le nombre d'adhérents. Il est permis d'espérer que la conjoncture, même si elle demeure difficile en ce début d'année 2011, permette de consolider le nombre d'adhérents.

II. Charges

Les charges d'exploitation directe inscrites au budget prévisionnel 2011 tiennent compte, notamment, du suivi de l'accréditation qui devra être mis en œuvre. Nous sommes épaulés dans cette tâche par un consultant (CSM). Ses honoraires et les frais de suivi d'accréditation s'élèvent au total à 14 000 euros.

Il est prévu de contrôler un nombre un peu plus élevé d'entreprises, ce qui explique que nous ayons porté à 15 000 euros le budget de contrôle du certificat. Les frais liés à la commission d'homologation ont été maintenu au niveau de 1 000 euros.

Nous avons fixé à 119 000 euros le budget dédié aux outils de promotion et de communication. Ce budget repose plusieurs types d'actions :

- relations presse, reportages et évènements (24 000 euros) ;
- publicité auprès des collectivités publiques, du grand public et des entreprises (41 000 euros) ;
- Quali Entreprises (3 000 euros) ;
- outils de promotion (31 000 euros) ;
- communication événementielle : salons, actions externes, télémarketing, rencontres régionales : (20 000 euros).

Les charges de gestion courante devraient s'élever à 53 000 euros, contre 51 504 euros pour le réalisé 2010. Aucun poste ne connaît une variation sensible dans cette rubrique.

Les « autres services extérieurs », qui recouvrent notamment les honoraires, font apparaître une provision de 9 000 euros (contre 6 000 euros l'an dernier), correspondant aux frais que nous anticipons du fait de recours à l'avocat fiscaliste.

Monsieur FELTER

Nous avons plusieurs consultations en cours, notamment sur le traitement du résultat. Ceci explique ces précautions budgétaires.

Monsieur BOURDIN

Nous allons nous efforcer de revenir à un fonctionnement normal concernant les Instructeurs de phase I, la solution trouvée en 2010 (c'est-à-dire le recours aux permanents) ne pouvant être considérée comme pérenne.

Une légère augmentation des charges est budgétée concernant les Comités Instructeurs et Qualificateurs (6 000 euros contre 5 000 euros en 2010).

Les charges liées au contrôle du certificat devraient s'élever à 12 000 euros, contre 11 000 euros en 2010.

Les frais de déplacement et de communication (téléphone, courrier) sont stables.

Les frais de gestion courante s'élèvent au total à 139 000 euros, après une réalisation de 127 000 euros en 2010 (pour un budget qui avait été fixé à 139 300 euros).

Les charges de personnel (en incluant les charges sociales) devraient atteindre 175 000 euros en 2011 contre 168 000 euros pour le réalisé 2010, en raison notamment du recrutement d'une assistante prévu cette année, après le recours à une assistante pendant une partie de l'année 2010. Le profil de ce poste n'étant pas tout à fait arrêté, nous en avons tenu compte dans le budget prévisionnel. Ce poste représente 36,8 % du budget prévisionnel 2011, contre 36,3 % dans le réalisé 2010.

Certains éléments sont totalement amortis, ce qui explique la diminution inscrite au budget concernant la dotation aux amortissements, qui devrait s'établir à 125 000 euros. Au total, le budget est équilibré à hauteur de 491 000 euros, en charges et produits, pour l'exercice 2011.

III. Résolution n°3

Monsieur FELTER

Je vous donne lecture de la résolution n°3 portant sur l'approbation du budget prévisionnel 2011.

L'Assemblée générale ordinaire, statuant aux conditions de quorum et d'éligibilité, sur proposition du Conseil d'administration, adopte le budget prévisionnel 2011.

La résolution n°3 est adoptée à l'unanimité.

IV. Zoom sur le budget de communication de QualiSport

Monsieur FELTER

Après une importante phase de travaux et d'aménagement de l'organisme en vue de l'accréditation, je crois qu'il est temps de faire connaître QualiSport.

Le budget de communication mis à la disposition de l'organisme doit donc augmenter au cours des années qui viennent (dans les limites de nos capacités de financement). Il représente aujourd'hui 25 % du budget, ce qui me paraît un peu bas. Un ratio d'un tiers constitue sans doute un objectif pertinent dès l'exercice actuel. QualiSport dispose d'une certaine assise financière et de réserves. Il me paraît important que l'organisme passe à la vitesse supérieure dans ces efforts et communique davantage vers le milieu extérieur, en valorisant le travail accompli jusqu'à présent.

Monsieur MATHIS

Nous avons eu un échange à ce sujet en Comité Instructeur. Nous vous avons adressé un courrier qui plaide pour l'augmentation de ces moyens de communication. Nous sommes fortement impliqués dans ce qui a trait aux marchés publics et il nous semble que les collectivités locales ne connaissent pas suffisamment la qualification. Pour que celle-ci soit reconnue, il importe d'abord qu'elle soit beaucoup plus connue. C'est pourquoi nous sommes très favorables à l'orientation que vous avez présentée.

Monsieur FELTER

Merci pour votre commentaire. Nous sommes très conscients de cette nécessité.

Ce matin, en Conseil d'administration, plusieurs pistes ont été évoquées. Lorsqu'on ne dispose pas d'énormes moyens, il faut chercher des solutions intelligentes.

La publicité constitue bien sûr un vecteur de communication important

Parmi les pistes qui ont été évoquées, l'une d'elles consiste simplement à occuper le terrain. Je fais appel, sur ce point, à chacun d'entre vous. Nous pouvons sans doute coordonner plus étroitement nos efforts dans le cadre des travaux menés par les fédérations. Occupons le terrain dans les salons et manifestations professionnelles (journées techniques, etc.). Je connais de nombreuses personnes qui s'intéressent davantage à la vie des couloirs qu'à ce qu'il se passe sur les stands, lors de salons. Il est vrai qu'il se fait au moins autant de business, si ce n'est davantage, dans les allées que sur les stands.

Les membres participant à différents comités et instances ont aussi leur rôle à jouer pour une meilleure communication sur QualiSport. Des présentations Powerpoint sont à votre disposition pour présenter Qualisport lors de manifestations diverses.

Barème des cotisations 2011

Denis FELTER
Président de QualiSport

Nous vous suggérons une revalorisation de 2 % de la cotisation QualiSport pour l'exercice 2011. Je vous donne lecture de la résolution n°4 portant sur ce point.

L'Assemblée générale ordinaire, statuant aux conditions de quorum et d'éligibilité, approuve le barème des cotisations 2011.

Monsieur MATHIS

Ne pouvons-nous pas pousser l'effort un petit peu plus loin afin de dégager des moyens pour la communication ? Je me permets d'insister sur ce point car les membres consacrent déjà beaucoup de temps à ce sujet. Nous continuerons de le faire autant que nous le pouvons mais cela passe aussi par la notoriété et celle-ci passe par la publicité.

Monsieur FELTER

La discussion fait rage et nous avons eu beaucoup d'échanges à ce sujet au sein du Conseil ce matin.

Il existe deux écoles : celle des personnes plus entreprenantes, qui souhaiteraient voir l'organisme se doter de moyens plus importants pour communiquer ; celle des personnes raisonnables ou plus prudentes, dans la conjoncture que nous connaissons.

Certains administrateurs étaient favorables à un maintien des cotisations à leur niveau actuel. Nous avons retenu un scénario de compromis à travers une augmentation de 2 %.

Je reste persuadé que nous pouvons aussi utiliser une partie de nos fonds propres, sous réserve de l'accord du Conseil d'administration, pour renforcer nos moyens d'action. Il faut envisager l'organisme comme un tout. Nous avons mis à contribution membres mais aussi les permanents. Nous devons nous appuyer sur une équipe renforcée et stable qui puisse consacrer du temps à la communication. Nous avons un Conseil chargé de la communication et de la promotion, qui engagera des moyens à notre demande. Nous devons aussi effectuer en interne des réorganisations ou des modifications de poste..

La résolution n°4 est adoptée à l'unanimité.

Renouvellement et nomination d'administrateurs

Denis FELTER
Président de QualiSport

Le tiers sortant se compose cette année :

- pour le collège « fournisseurs » de Michel Raviart, Marc Maliszewicz (qui nous a rejoints récemment mais qui a été coopté en remplacement d'Alain Schaller) et moi-même ;
- pour le collège « clients » de Hélène Maguet, du groupe AFAQ-AFNOR, qui est absente aujourd'hui et de Jean-Claude Sauvage, ici présent, représentant l'UNSFA.

Les bulletins de vote sont distribués.

Y a-t-il d'autres candidats qui ne se seraient pas fait connaître auprès de l'organisme ?

Aucune autre candidature ne se manifeste.

Le vote à lieu à bulletin secret.

Deux scrutateurs sont nommés : Madame Trachtenberg et Monsieur Hernandez

Le résultat du vote du tiers sortant

61 votants.

Denis Felter – Kompan – représentant la Fifas	61 voix,
Michel Raviart - Osmose – Président de la F2s	57 voix,
Marc Maliszewicz – Eurosyntec -	52 voix,
Hélène Maguet – Afnor certification -	61 voix
Jean-Claude Sauvage – Cabinet d'architectes – représentant l'Unsfa	61 voix.

L'accréditation Cofrac

I. Introduction

Monsieur FELTER

QualiSport a décidé de s'adjoindre les services Monsieur Celik, en tant que Responsable Qualité.

En externalisant cette fonction, nous bénéficions ainsi d'une personne disponible et d'un regard extérieur, qui peut nous faire part de pistes d'amélioration que nous n'aurions pas nous-mêmes identifiées. Monsieur Celik nous a accompagnés jusqu'à l'audit blanc et connaît donc très bien ce dossier. Il a participé aux différentes phases de ce chantier. S'ouvre maintenant pour lui une période de suivi et d'accompagnement dans ce domaine. Comme vous le savez, en matière d'accréditation, soit l'on est parfait soit il existe des écarts (auxquels cas l'accréditation est en jeu). Le Cofrac a relevé quelques écarts qui méritent d'être signalés, car ne pas avancer sur ces pistes pourrait avoir d'importantes conséquences.

II. Le déroulement de l'audit

Monsieur CELIK, CSM Consulting

L'audit d'accréditation s'est déroulé selon le référentiel NF X50-091 (référentiel rédigé pour les organismes de qualification d'entreprises). Le Cofrac doit s'assurer que l'organisme audité dispose d'une indépendance, respecte l'équilibre des différents Comités et l'impartialité tout au long du processus de qualification.

L'équipe comprenait deux auditrices, une responsable d'audit et une observatrice du Cofrac. L'audit s'est étalé sur six jours, du 21 au 27 septembre 2010. Il s'est déroulé en deux phases :

- 4 jours d'audit « d'évaluation système », du 21 au 24 septembre 2010 ;
- 2 jours d'audit d'observation d'activité, les 12 et 25 octobre 2010.

Lors des 12 et 25 octobre 2010, les auditrices ont pu rencontrer le Comité Instructeur « bâtiments sportifs » et le Comité Qualificateur.

III. Les écarts

L'audit a mis en évidence huit écarts et un point à clarifier.

Des écarts ne mettent pas en péril l'accréditation, pourvu qu'ils soient levés dans un délai d'un à trois mois (en fonction de l'importance des écarts). L'organisme a apporté des réponses sur

chacun des points soulevés par l'audit et la commission d'accréditation du Cofrac a jugé que sur trois écarts mis en évidence initialement, les réponses apportées n'étaient pas satisfaisantes.

Le premier de ces écarts avait trait à la vérification des exigences liées aux compétences. Dans le référentiel d'accréditation sectoriel, de nombreuses exigences de compétences sont liées à certaines qualifications.

Les auditrices ont estimé que nous ne disposions pas des éléments de preuve sur ce point. A titre d'exemple, si une qualification demande un ingénieur avec cinq ans d'expérience, il fallait disposer d'éléments attestant du niveau d'expérience de l'ingénieur. Cet écart a été mis en évidence dans la quasi-totalité des référentiels sectoriels.

Nous avons assuré les auditrices que nous serions particulièrement vigilants sur ce point lors des audits internes. Cela n'a pas suffi. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place un nouveau document que nous demandons aux entreprises, détaillant l'ensemble des compétences de l'entreprise. Il permet de vérifier deux éléments : le niveau d'études et le niveau d'expérience des personnes intervenant en vue de telle ou telle qualification.

Le deuxième écart portait sur les exigences de respect de norme sur les référentiels. Les référentiels sectoriels et le référentiel d'attribution font référence à des normes.

Or toute référence à une norme suppose de mettre en place une veille réglementaire. Compte tenu du périmètre de ces activités, il s'agissait d'un élément très difficile à mettre en œuvre au sein de QualiSport. Une fois la veille réglementaire mise en place, nous devons également nous donner les moyens, au travers des Comités Instructeurs et Qualificateur, de vérifier que l'entreprise avait respecté ces normes, ce qui est quasiment impossible à faire : il faudrait disposer d'un expert au sein de ces Comités afin de confirmer que l'entreprise a respecté la norme. Ce point a fait l'objet de très nombreux échanges avec le Cofrac. Il a finalement été décidé de modifier les référentiels sectoriels et d'attribution en y supprimant toute référence à des normes.

Le troisième écart portait sur la mise en place d'une enquête de satisfaction auprès des maîtres d'ouvrage. L'auditrice n'a pas pu savoir, au regard des éléments dont elle disposait, s'il s'agissait là d'un écart critique ou non. Dans de tels cas, l'écart est considéré comme un point à clarifier. La norme précise qu'il faut réaliser au moins un sondage par entreprise et par qualification auprès de maîtres d'ouvrage. Nous avons expliqué aux auditrices toutes les dispositions existant au sein de QualiSport.

Finalement, ces trois écarts ont été levés. L'accréditation a ainsi été obtenue par QualiSport à compter du 1^{er} avril 2011.

IV. Les points forts

L'audit a relevé plusieurs points forts :

- **Le renouvellement annuel des qualifications**
QualiSport est le seul organisme de qualification à renouveler l'ensemble des dossiers chaque année, sans audit de suivi : l'entreprise est remise en cause tous les ans et non tous les trois ou quatre ans, ce qui a été considéré comme un atout important.
- **Le non cumul des mandats au sein de toutes les instances**
- **L'existence d'un Comité de contrôle**
QualiSport est le seul organisme où il existe un Comité de contrôle. 7 % à 10 % des entreprises sont ainsi contrôlées tous les ans, sur la base d'un échantillonnage.
- **L'existence d'un Pôle Recherche et développement**
Le Pôle Recherche et Développement permet notamment de faire évoluer les référentiels selon un rythme très régulier (au moins une réunion par an). Toutes les parties prenantes (membres de QualiSport, tiers extérieurs, etc.) peuvent ainsi proposer une évolution des référentiels qui serait ensuite soumise au Comité Qualificateur pour validation.

Je rappelle que l'audit du Cofrac constituait un audit initial. Un audit de suivi aura lieu tous les ans et un audit de renouvellement (similaire à l'audit initial) aura lieu lors de la quatrième année.

Collège Institutionnels

QualiSport dispose actuellement d'un Comité comprenant un collège « clients » et un collège « fournisseurs ». La norme ne le dit pas directement mais nous impose d'avoir un collège institutionnel dans chaque Comité décisionnaire (Comité Qualificateur, contrôle du certificat, appels et réclamations)

Monsieur FELTER

Je rappelle que le Comité Instructeur se contente d'émettre un avis technique.

Monsieur PECH

Quel doit être le nombre de membres dans le troisième collège ?

Mehmet CELIK

Il est nécessaire de veiller à l'équilibre des différents Comités, en tenant compte des dispositions en vigueur au sein de QualiSport. Ces dispositions prévoient que si le collège A compte deux membres et si le collège B compte un seul membre, le collège A n'aura qu'une seule voix. Les règles appliquées au collège institutionnel pourront être différentes.

Monsieur RIVAUD

Nous avons débattu ce matin du collège institutionnel et du collège client, dans la mesure où les institutionnels siègent au sein du collège « clients ».

Monsieur FELTER

Nous avons quelques pistes. Nous avons aujourd'hui un partenariat avec le ministère des Sports. Une piste débattue actuellement pourrait résider dans la présentation, par le ministère, d'une candidature dans l'un des trois Comités que nous avons cités (Comité Qualificateur, Comité de contrôle du titre et Comité de recours). Le Comité de recours ne s'est réuni qu'une fois en sept ans. Il importe surtout qu'il existe un collège institutionnel au sein du Comité Qualificateur.

Mehmet CELIK

Je précise que lors de l'audit initial, la partie « observations » s'est concentrée sur un Comité Instructeur et un Comité Qualificateur. La partie « observations » sera sans doute plus accentuée lors du prochain audit de renouvellement afin de passer en revue l'ensemble des Comités Instructeurs.

Il convient de souligner que l'échantillonnage a également été très important.

Un audit a porté pendant quatre jours sur l'audit « système ». Les principes d'échantillonnage font en sorte que les auditeurs puissent contrôler eux-mêmes les dossiers, en fonction des référentiels, pendant l'audit « système ». Le fait que QualiSport dispose d'un peu plus de 200 dossiers a conduit les auditrices à examiner un pourcentage élevé de dossiers. On peut ainsi considérer que deux contrôles ont eu lieu : le premier dans le cadre de l'audit « système » et le second dans le cadre du Comité Instructeur et Comité Qualificateur.

Monsieur FELTER

Comme vous le savez, il existe « au-dessus » des organismes individuels le portail de communication « Quali Entreprises », qui n'a aucun statut juridique. J'espère que QualiSport encouragera une relance de l'activité de ce portail, qui a été quasiment mis en sommeil au cours des deux dernières années. Il pourrait notamment s'agir de recentrer l'activité de communication sur la norme européenne (EN et non plus NF). Quali Entreprises a beaucoup travaillé, avec le soutien des permanents de QualiSport, pour évoluer vers une norme européenne. Je souhaite que l'équipe qui nous succèdera soit très active, QualiSport doit s'allier à ces organismes pour développer des opérations de communication par l'intermédiaire de Quali Entreprises. Il peut s'agir de publicités dans différents supports ou de communiqués des Présidents sur l'accréditation des organismes de qualification. Ce serait un juste retour de Quali Entreprises, dont la mission est la promotion des organismes de qualification auprès des maîtres d'œuvre et des maîtres d'ouvrage.

Monsieur FELTER

Cette Assemblée générale arrivant à son terme, je vais maintenant réunir un Conseil d'administration électif, puisque le Trésorier et moi-même démissionnons. Le Conseil d'administration va procéder à l'élection du Président et de son bureau.

Monsieur PECH

Je voudrais que l'on applaudisse pour leur engagement le Président Felter et le Trésorier.

L'Assemblée générale applaudit le Président sortant de QualiSport, Denis Felter et le Trésorier sortant, Philippe Bourdin.

Monsieur FELTER

Merci beaucoup. Je quitte la Présidence de l'organisme avec émotion mais je suis persuadé que l'équipe qui va nous succéder poursuivra notre action. J'entends également poursuivre, en tant que membre, l'action de promotion de QualiSport auprès de nos clients et de nos collègues. C'est en effet le rassemblement de nos forces qui fera la puissance de QualiSport dans l'avenir. Merci à tous.

La séance est levée à 16 heures 30.

